



Conseil municipal

Séance publique du Mercredi 16 juillet 2025 à 11h00
Salle du Conseil municipal

Présents :

CABRIE A. BAUDET F. SABARTHES G. FOURCADE C. CABANTOUS C.
SOLER A.M. GALTIER E.

Excusés :

ENSENAT A. Pouvoir à BAUDET F.
PION-MILLET N. Pouvoir à CABRIE A.
FAURE N.

Date de la convocation : 10/07/2025

Madame Eliane GALTIER a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation procès-verbal de la séance du 19/06/2025
2. Achat logiciel de gestion du cimetière
3. Action sociale

Sur proposition de Madame le Maire et avec l'accord unanime des membres présents, le point 2 a été retiré de l'ordre du jour.

1. [Approbation procès-verbal de la séance du 19/06/2025](#)

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 19 juin 2025 a été établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Eliane Galtier.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

2. [Achat d'un logiciel de gestion du cimetière](#)

Point retiré de l'ordre du jour.

3. [Action sociale – Mise en place d'un dispositif de prêt d'honneur à caractère social](#)

Madame le Maire expose que pour faire face à la nécessité d'apporter un soutien ponctuel à des administrés résidant sur le territoire communal et en difficulté sociale et financière, la commune pourrait mettre en place un dispositif de prêt d'honneur à caractère social, sans intérêts, au bénéfice exclusif des personnes résidant à titre principal sur la commune de Félines-Minervois.

Ce prêt ne pourrait excéder 2 000 euros et devrait être remboursé dans un délai maximum de 25 mois, selon des modalités définies par convention entre la commune et le bénéficiaire.

L'attribution de ce prêt sera soumise à l'avis d'une commission municipale ad hoc, composée du Maire ou de son représentant, de deux conseillers municipaux titulaires et de deux suppléants, désignés en son sein.

Les membres proposés sont : E. GALTIER et N PION MILLET comme membres titulaires et C. CABANTOUS et A-M SOLER comme membres suppléants.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 11h30

Signature du Président et du secrétaire

